



Association canadienne-française de Regina

Procès-verbal

Réunion du CA-ACFR du 13 mai 2019

Carrefour Horizons à 17h30

Présences : François-Regis Kabahizi, Hughes Kandeke, Vanessa Kimana et Marcel Rachid (directeur de l'ACFR)

Début de la rencontre : 17h30

1. Mot de bienvenue

François-Regis accueille les membres du CA et le directeur.

2. Adoption de l'ordre du jour

ACFR 01-05-13-2019

Il est proposé par François-Regis, et appuyé par Hughes d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 13 mai 2019

ADOPTÉE (*Unanimité*)

3. Adoption du procès-verbal des rencontres du 8 avril et 24 avril 2019

Les pvs du 8 et 24 avril ne sont pas disponibles car le secrétaire démissionnaire ne les a pas encore donnés. Les membres présents suggèrent que François-Regis contacte Jean-Michel Ferré pour faire le suivi de ces pvs.

4. Fonctionnement du CA réduit à trois membres

Après avoir parcouru les statuts et règlements de l'ACFR de même que la loi de 1995 qui régit les organismes sans but lucratif de la Saskatchewan (The Non-profit Corporations Act, 1995), les membres présents ont conclu qu'à trois personnes le CA est légal.

En effet, les statuts et règlements de l'ACFR exigent un maximum de 7 membres au CA mais ne font aucune exigence sur le minimum.

Art 6.3 – Le quorum est atteint par la moitié plus 1 des membres du CA élus en poste.

Toutefois, tous les membres sont d'accord que la légalité ne signifie pas nécessairement la légitimité. Toutefois tous les membres sont d'accord que la légitimité n'est pas seulement associée au nombre des membres présents au CA mais de la représentativité par rapport à la communauté. En premier lieu il va falloir coopter pour compléter le

maximum du nombre de membres au CA. Tous les membres s'accordent de commencer par coopter les deux personnes qui ont été votés le 4 mai 2019 juste avant la tenue de l'AGE. Le directeur devra lancer un appel de candidatures pour combler les deux autres postes laissés vacants par les démissions survenues pendant l'AGE du 4 mai 2019.

5. Cooptage

Deux des quatre personnes qui ont obtenu plus de voix suite au vote demandé par la présidence le 3 mai 2019 sont présentés par François-Regis. Toutefois, une de ces deux votées s'est désistée.

ACFR 02-05-13-2019

Il est proposé par Vanessa Kimana et appuyé par Hughes Kandeke de coopter Enel Saint-Justin au CA.

ADOPTÉ à l'unanimité

Les deux autres candidatures ne peuvent pas être coopter pour des raisons suivantes :

- Une candidature a une adresse discutable. Les membres du CA suggèrent d'ailleurs de préciser dans la révision des statuts l'étendue de la mission de l'ACFR notamment la partie qui inclut les environs de Regina.
- Une autre candidature est en conflit d'intérêt car elle a un contrat de service qui n'est pas encore terminé. De plus elle est en litige avec la direction actuelle de l'ACFR.

6. Les démissions de Annie Audet et Jean-Michel Ferré

ACFR 03-05-13-2019

Il est proposé par Vanessa Kimana et appuyé par Hughes Kandeke d'accepter les démissions de Annie Audet et Jean-Michel telle que présentées lors de l'AGE du 4 mai 2019.

ADOPTÉ à l'unanimité

Le directeur devra lancer un nouvel appel de candidatures pour combler ces postes le plus vite possible.

7. Rapport financier – la trésorière Vanessa Kimana

Provisoirement, les états des résultats au 31 mars 2019 donnent un surplus de 71 856,82\$. Ce surplus pourra être revu à la baisse car il existe des comptes à payés que nous attendons toujours les factures. Nous aurons l'image exacte des finances après le travail du vérificateur. Cette année le vérificateur viendra travailler dans nos livres sur place. Il compte arriver le lundi 26 mai 2019 ce qui nous donne la chance de pouvoir organiser l'AGA dans les délais exigés par nos statuts c'est-à-dire en fin juin 2019.

8. Rapport de la direction- Marcel Rachid

- Depuis le 1^{er} avril 2019 l'ACFR a une nouvelle ressource permanente, Elma Bos qui aura le titre d'organisatrice communautaire;

- Une rencontre fructueuse a été tenue avec Dany Rousseau du CCF pour voir comment promouvoir efficacement les spectacles pour la prochaine saison 2019-2020. Une prochaine rencontre réunira les deux directions et présidences de l'ACFR et le CCF.
- Les préparatifs du pavillon francophone vont bien mais il y a encore un besoin au niveau de combler tous les créneaux des bénévoles;
- Deux séances de discussions ont eu lieu avec Jean-René Robillard qui recherche le soutien de l'ACFR dans la mise en place du premier League de discgolf pour les francophones. L'ACFR encouragera les jeunes francophones à s'inscrire en leur offrant des discs gratuits.
- Un suivi est toujours en cours auprès des avocats contactés pour différents avis dont l'ACFR a besoin. Il y a un avocat qui est intéressé par l'offre de l'ACFR pour les services de représentation.
- Le 18 avril la direction et la présidence de l'ACFR ont rencontré Réal Déquier de PCH pour lui mettre au courant des défis auxquels l'ACFR est entrain de traverser.
- Une première ébauche des statuts et politiques de l'ACFR sera envoyée bientôt par Maurice Chiasson;
- Le directeur a déjà fixé un rendez-vous pour discuter avec la directrice de Gard' Amis sur le type de partenariat à s'engager pour le camp Troubadou 2019;
- Le directeur va soumettre des nouvelles propositions pour signer le contrat avec Jazz Society.

ACFR 05-05-13-2019

Il est proposé par Vanessa et appuyé par Hughes de lever la rencontre à 20h11.

ADOPTÉ à l'unanimité

Prochaine rencontre — 27 mai 2019 à 17h30



Marcel Rachid pour
le secrétariat de la
rencontre



François-Regis
Kabahizi, présidente